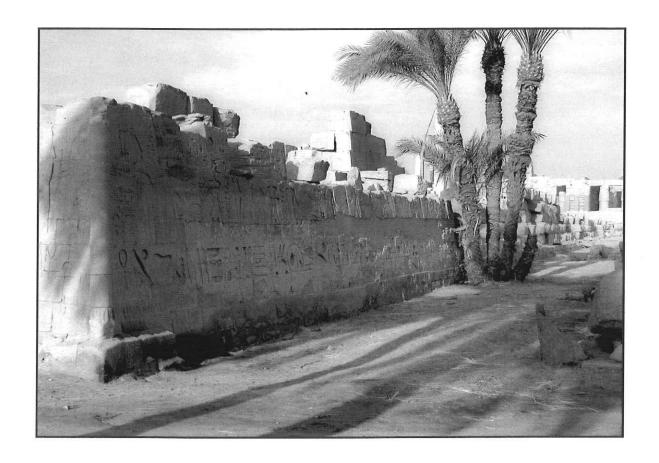
# ISIACA



BULLETIN DE L'ASSOCIATION D'ÉGYPTOLOGIE ISIS

(NOUVELLE SÉRIE)

TOME I (2006)

**ANGERS & NANTES** 

# LE MUR D'ENCEINTE DU TEMPLE D'AMON-RÊ À KARNAK 1

### **PRÉSENTATION**

Après avoir traversé pas moins de six pylônes d'ouest en est, alors qu'il vient tout juste d'enjamber le mur oriental de l'Akhménou, le visiteur d'un jour de Karnak, surtout s'il est pressé, n'accorde généralement qu'un regard fatigué et furtif à la série de scènes qui l'accompagnent sur le chemin du retour, quand il longe le Lac sacré en direction de la buvette.

Celui qui est plus curieux, et peut-être moins assoiffé, remarquera deux grandes lignes de dédicace, en hiéroglyphes monumentaux, courant sur tout le mur sud et, au-dessus, une série de panneaux, de taille identique, représentant le roi faisant une offrande à une divinité. S'il est très attentif, et qu'il n'a pas hésité à traverser le champ de blocs rangés sur des banquettes de ciment qui le sépare du mur, il pourra encore noter un deuxième registre de scènes, dont il ne subsiste le plus souvent que les pieds des protagonistes. Que notre voyageur s'arrête donc un moment et prenne le temps de regarder de plus près, et il ne pourra manquer d'être frappé par la richesse des détails qui ornent certains hiéroglyphes de la dédicace. S'il a de la chance, surtout si la luminosité s'y prête au mieux, il se surprendra à noter des traces de couleur dans le creux des couronnes ou des disques solaires.

Le mur dont il vient de longer une partie de la façade orientale et tout le côté méridional sur un peu plus de cent cinquante mètres a été édifié par Thoutmosis III dans les premières années de son règne autonome, après l'effacement de sa tante, la reine Hatchepsout. Il enferme sur trois côtés (nord, est et sud) ce qui constituait la partie la plus sacrée du temple d'Amon-Rê de Karnak à ce moment de la XVIII<sup>e</sup> dyn. (fig. 1).

Dans son état actuel, le mur d'enceinte est très inégalement conservé. Nulle part, il ne subsiste sur sa hauteur originelle, qui devait dépasser de peu 9,50 m, soit 19 coudées égyptiennes. Le côté sud et le côté est ont préservé en entier le premier registre de scènes et des portions variables du second registre (fig. 2).

Le mur nord, par contre, a beaucoup souffert : quelques scènes du premier registre se laissent encore admirer à partir de l'angle oriental. Ensuite, on ne peut plus que suivre le tracé du mur, dont la hauteur ne dépasse guère une assise de blocs (fig. 3).

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Conférence présentée à Angers le 20 mars 2003.

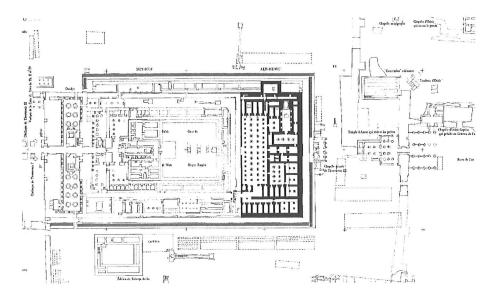


Fig. 1. Plan du secteur central de Karnak (d'après J.-F. Carlotti). Le mur d'enceinte est figuré en grisé.



Fig. 2. Vue générale des murs sud et est.

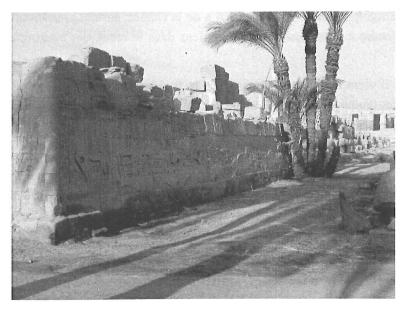


Fig. 3. Vue générale du mur nord (depuis l'angle nord-est).

Depuis 1998, la mission épigraphique de l'Université de Liège travaille à la publication de ce monument, dans le cadre des activités du Centre Franco-Égyptien pour l'Étude des Temples de Karnak (CFEETK) <sup>2</sup>.

Le premier objectif que nous nous sommes assigné a été de repérer, d'inventorier et de cataloguer les blocs épars provenant du monument. W. HELCK, dont le bref opuscule est tout ce dont on dispose aujourd'hui, en avait repéré un peu moins de trente <sup>3</sup>. Nous en avons dénombré à ce jour près de huit cents. La plupart sont rangés sur des banquettes construites autour de l'enceinte (fig. 4). Mais on en trouve aussi dans des endroits plus éloignés. C'est ainsi qu'une quinzaine de blocs, de belle dimension, ont été identifiés à l'intérieur du grand dépôt à ciel ouvert situé au sud de la cour des Boubastides. Enfin, plus étonnant sans doute, plusieurs blocs ont été remisés à l'intérieur de l'édifice de Taharqa du Lac, tandis que d'autres sont juchés au sommet de l'enceinte, parfois bien loin de leur emplacement d'origine.



Fig. 4. Vue des banquettes situées à l'est du mur oriental.

Ces blocs sont de toutes dimensions : cela va du modeste fragment de quelques centimètres jusqu'au bloc complet qui peut atteindre 2,14 m (fig. 5). Ils proviennent de toutes les parties du mur, mais surtout des parties hautes, comme on peut s'y attendre : les scènes du deuxième registre et les corniches sont les mieux représentées.





Fig. 5. Un fragment du registre supérieur, sans doute du mur nord, et une corniche.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> C'est ici l'occasion de dire notre gratitude à Nicolas GRIMAL, directeur scientifique du Centre, et à François LARCHÉ, directeur du Centre, pour la confiance qu'ils nous témoignent et pour la gentillesse avec laquelle ils veillent sur chacune de nos missions.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Die Ritualszenen auf der Umfassungsmauer Ramses' II. in Karnak, Wiesbaden, 1968 (ÄA 18).

Comme nous allons le voir, l'importance de l'étude des blocs épars ne saurait être sousestimée. Voici comment on peut écrire, à ce stade de nos recherches, l'histoire du monument.

## THOUTMOSIS III

Dans la première partie de son règne autonome, sans doute vers l'an 24, Thoutmosis III entreprend la construction de l'Akhménou et, parallèlement, celle d'un mur destiné à enfermer l'Akhménou et tout l'espace délimité à l'ouest par le IV<sup>e</sup> pylône (cf. *supra*, fig. 1).

Les trois premières assises du mur sont en calcaire, le reste est en grès. Ce dispositif est assez exceptionnel; il n'est attesté à Karnak que dans la construction de l'Akhménou. La mixité des matériaux s'observe encore aux III<sup>e</sup> et VIII<sup>e</sup> pylônes <sup>4</sup>. La décoration de l'enceinte à l'époque de Thoutmosis III semble assez simple. Le roi laisse pour ainsi dire la page blanche, à l'exception toutefois d'un bandeau de dédicace en très beaux hiéroglyphes situé en haut du mur, juste en dessous de la corniche (cf. *infra*, fig. 8 et 11). L'existence ne nous en est révélée aujourd'hui que par l'examen des blocs épars, puisque le mur tel que conservé dépasse rarement la première assise du registre supérieur, comme nous l'avons dit. Malheureusement, il ne subsiste pas suffisamment de blocs jointifs pour se faire une idée, même très vague, de la teneur du texte <sup>5</sup>. Les restes de corniche nous apprennent aussi que Thoutmosis III les avait fait décorer d'une frise de palmettes (cf. *infra*, fig. 12).

Une observation minutieuse de la paroi nous a également permis de détecter les restes d'un décor thoutmoside sur le mur nord, adossé à l'angle oriental. On peut encore y deviner des lambeaux de la titulature de Thoutmosis III, disposée en deux colonnes. Il est possible, sinon probable, qu'un dispositif analogue se répétait sur le mur méridional, mais l'état de conservation du monument ne permet plus d'en faire la vérification. Sur le mur nord, à mi-hauteur, faisant curieusement face à l'intérieur du temple, un Amon de taille moyenne a été représenté (fig. 6).





Fig. 6. Représentation d'Amon tourné vers le fond du temple (les contours ont été soulignés sur la photo de droite).

<sup>4</sup> J.-Fr. CARLOTTI, L'Akh-menou de Thoutmosis III à Karnak. Étude architecturale, Paris, 2001, p. 28-30.

On peut donc se représenter schématiquement l'état thoutmoside de la manière suivante :

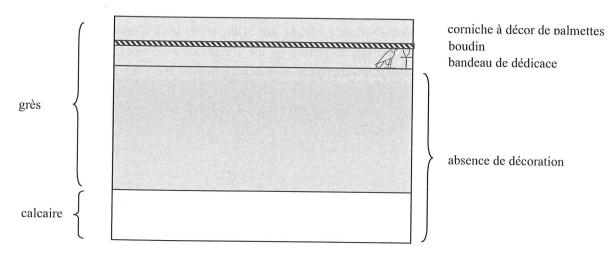


Fig. 7. Le mur d'enceinte à l'époque de Thoutmosis III.

Ce qui subsiste de la décoration thoutmoside, qu'il s'agisse du bandeau de dédicace, des corniches, ou encore de la titulature à l'angle du mur septentrional, a été recouvert à la XIX<sup>e</sup> dyn. par les artisans de Ramsès II quand ce dernier décida de faire graver son propre programme décoratif. La gravure thoutmoside ne nous apparaît plus, dans les cas favorables, que sous forme de palimpseste (fig. 8).

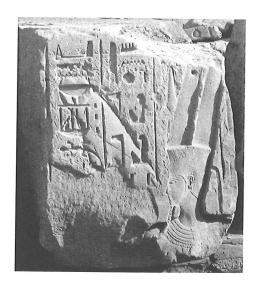


Fig. 8. Signe de la chouette appartenant à la gravure thoutmoside, recouvert par les deux colonnes de texte de Ramsès II.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> La seule chose qui semble assurée est que le texte de Ramsès II ne recopie pas la dédicace de Thoutmosis III.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> On pense évidemment aux graffiti (ex-voto) de grande taille qui ont été gravés sur le mur extérieur oriental du temple de Louxor.

### RAMSÈS II

Ramsès II conçoit un programme très ambitieux : il fait graver deux registres de scènes sur la totalité du mur. Il s'agit en réalité d'une série de tableaux représentant le roi faisant une offrande à une divinité qui lui fait face. Au registre inférieur, les divinités sont debout, au registre supérieur, elles sont assises sur un trône. Chaque scène est séparée de sa voisine par une colonne d'inscription consistant en la titulature de Ramsès II suivie d'une épithète, généralement en rapport avec la divinité présente dans le tableau (*Randzeile*). À titre d'exemple, voici une scène avec son analyse thématique (fig. 9) :

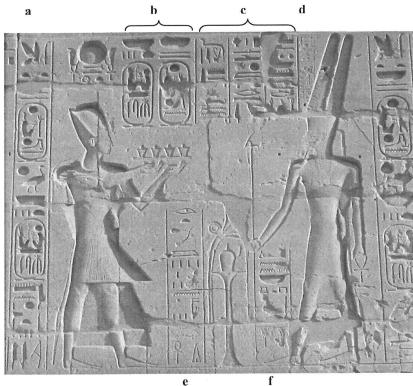


Fig. 9. Le roi face à Amon (mur sud).

Le roi, coiffé du khépresh, debout à droite présentant des deux mains quatre vases à Amon-Rê, debout à gauche, tenant le sceptre et le signe-<sup>c</sup>nħ. Entre les deux, un guéridon supportant un vase à libation, et un bouquet floral.

- a) Randzeile : « le roi de Haute et de Basse Égypte [maître du] Double Pays, Ousermaâtrê Setepenrê, le fils de Rê, maître des couronnes, Ramsès Mériamon, l'aimé d'Amon-Rê, roi des dieux » (nswt bitj nb t3.wj wsr-m3<sup>c</sup>.t-r<sup>c</sup> stp-n-r<sup>c</sup> s3 r<sup>c</sup> nb h<sup>c</sup>.w r<sup>c</sup>-ms-sw mr-imn, mrj imn-r<sup>c</sup> nswt ntr.w).
- b) panneau protocolaire du roi : « maître du Double Pays, Ousermaâtrê Setepenrê, maître des couronnes, Ramsès Mériamon » (nb t3.wj wsr-m3°.t-r° stp-n-r° nb ḫ°.w r°-ms-sw mr-imn).
- c) discours d'Amon : « tant que Rê continuera à luire au firmament, tes monuments demeureront pour l'éternité » ( $\underline{dd}$ -mdw in  $\underline{imn}$ - $\underline{r}^c$   $\underline{wnn}$   $\underline{r}^c$   $\underline{hr}$   $\underline{psd}$   $\underline{m}$   $\underline{hr}$ . $\underline{t}$ ,  $\underline{iw}$   $\underline{mnw}$ . $\underline{k}$   $\underline{mn}$   $\underline{r}$   $\underline{nhh}$ ).
- d) graffito (ajout postérieur) : « Amon-Rê, le primordial, qui écoute les prières des dieux et des hommes » (imn-re p3wtj [sdm] nh.wt n ntr.w rmt) 7.
- <sup>7</sup> Voir encore *infra*, fig. 16, pour un thème similaire.

- e) titre de la scène : « faire une purification avec quatre boules de natron afin qu'il fasse une offrande de vie » (*ir.t w*<sup>c</sup>*b m 4 <u>t</u>3.w n bd ir.f di-<sup>c</sup>nh*).
- f) promesse faite par Amon: « je te donne le trône de Geb et la fonction d'Atoum » (di.n.(i) n.k ns.t gb i3w.t tm).

Quelle est l'organisation générale des scènes ? Faut-il considérer l'enceinte dans sa totalité ou envisager plutôt chaque mur séparément ? Il est encore trop tôt pour répondre à cette interrogation. Une des lectures possibles commence sur le mur sud, à partir de l'extrémité occidentale, c'est-à-dire immédiatement à l'est de la porte qui permet l'accès latéral à la *Ouadjit*. On y voit le roi sortant du palais (scène 1), transporté sur un palanquin par les Âmes de Bouto et d'Hiéraconpolis (scène 2), purifié par deux divinités (scène 3) et offrant un bouquet à une divinité à tête de lionne (scène 4). Le roi fait alors une offrande à Amon (scène 5), puis il est emmené par deux divinités qui le tiennent par la main (scène 6). Le roi présente encore une riche offrande, sans doute à Amon (scène 7), avant d'être couronné par deux divinités (scène 8).

Vient ensuite la série des panneaux mettant le roi en présence d'une divinité, dont on a sûrement un premier exemple à partir de la scène 11. Entre la scène 8 et la scène 11, l'état de conservation du mur est tout à fait déplorable. Comme on l'a déjà dit, le roi fait face à une divinité, à laquelle il fait un don, et reçoit en échange la promesse d'un contre-don. Fait notable, les divinités auxquelles le roi s'adresse varient suivant les panneaux, mais une scène sur deux met en présence le roi et le propriétaire des lieux, Amon-Rê.

Au registre supérieur, le roi fait offrande à une divinité assise sur un trône. L'état de conservation du monument ne nous permet pas de savoir si le registre supérieur duplique en quelque sorte la thématique du registre inférieur. Cela paraît toutefois peu vraisemblable. Il est notamment improbable que les scènes d'introduction du roi, qui figurent au début de la séquence sur le mur sud au registre inférieur, aient été reproduites au registre supérieur.

Comme on l'a dit, pour faire graver son décor, Ramsès II a été obligé de faire plâtrer la dédicace de Thoutmosis III. Les deux états de la décoration apparaissent clairement sur quelques blocs fragmentaires. En voici un exemple (fig. 10) :

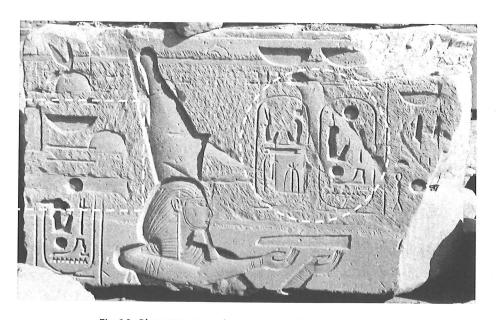


Fig 10. Bloc provenant du registre supérieur (mur sud ?).

On distingue clairement une bande hachée dans laquelle on reconnaît quelques hiéroglyphes de grande taille sur lesquels vient mordre le décor de Ramsès II. Le groupe est facilement identifiable sur la gauche du bloc (encadré en pointillés), ainsi que le groupe par dessous les cartouches de Ramsès II (cerclé en pointillés).

Ramsès II a également modifié le décor thoutmoside des corniches, en faisant remplacer la frise de palmettes par ses propres cartouches. Un grand nombre de blocs, parfois en très bon état, proviennent de la corniche. C'est sans doute la difficulté de leur remploi, vu leur forme, qui leur a valu d'arriver jusqu'à nous. Sur le cliché ci-dessous, on devine encore les incisions correspondant au décor de Thoutmosis III (fig. 11):



Fig. 11. Bloc de corniche, avec traces des incisions du décor thoutmoside.

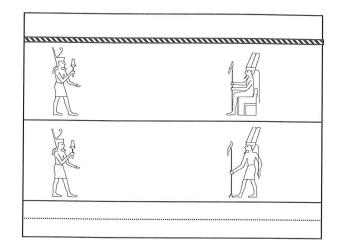
Enfin, Ramsès II fit graver sous le registre inférieur une imposante dédicace. Pour des raisons encore peu claires aujourd'hui, le mur méridional présente deux lignes de dédicace (fig. 12), tandis que les murs septentrional et oriental se contentent d'une seule ligne de texte. Un examen attentif des blocs calcaire encore en place sur le mur sud indique que la dédicace inférieure est sans doute un ajout postérieur.



Fg. 12. Extrait de la double ligne de dédicace du mur méridional.

Le mur de Ramsès II avait donc l'aspect général suivant (fig. 13) :

boudin



corniche à cartouches

registre supérieur (divinité assise)

registre inférieur (divinité debout)

une ou deux lignes de dédicace

Fig. 13. Le mur d'enceinte à l'époque de Ramsès II (ici le mur sud).

### APRÈS RAMSÈS II

Après la campagne importante de Ramsès II, l'aspect du mur changera peu. Cela ne signifie pas que plus rien ne se passera. On relève en effet plusieurs types d'interventions, qu'il est très difficile de dater avec précision : d'une part, des ajouts, de toutes sortes, d'autre part, des réfections plus ou moins importantes.

### LES AJOUTS

À l'extrémité septentrionale du mur est, la série des panneaux mettant en présence le roi et une divinité s'arrête pour faire place à une scène unique. On y voit une statue d'Osiris seule, tournée vers l'extérieur du temple (fig. 14). Les inscriptions qui l'accompagnent l'identifient comme un Osiris coptite.



Fig. 14. L'Osiris coptite (mur est).

Il est bien difficile de savoir si cet Osiris faisait partie du programme décoratif original de Ramsès II, mais cela me semble peu probable. Devant la divinité, à hauteur des mains, descend une colonne d'un texte de restauration de Ptolémée V. Comme on le sait, le secteur nord-est du domaine d'Amon-Rê était dévolu à Osiris. Mais les constructions osiriennes ne semblent pas s'être développées avant la TPI au plus tôt, et sans doute même un peu plus tard, sous la XXV<sup>e</sup> dyn. C'est notamment le cas du petit temple d'Osiris coptite situé non loin de là, (cf. fig. 1). Il est donc vraisemblable de penser que cette partie de la décoration fut remaniée à date plus récente pour faire une place au dieu des morts.

Une part non négligeable de la vie du temple nous est révélée par la présence de nombreux graffiti, témoins de la piété populaire. On en a relevé sur les trois côtés du mur, mais avec une concentration plus grande sur la partie septentrionale du mur est. Il s'agit le plus souvent de grafitti non inscrits représentant Amon ou des têtes de prêtres (fig. 15).



Fig. 15. Deux graffiti d'Amon (mur nord).

Un petit graffito isolé sur le mur sud fait exception : à côté d'une figuration d'Amon, ou plutôt d'Amon-Min, on peut lire la courte inscription « Amon qui écoute les prières » (*imn sdm nḥ.wt*) <sup>8</sup> :



Fig. 16. Graffito d'Amon-qui-écoute-prières (mur sud).

Dès l'Antiquité, les parties calcaires du mur ont été attaquées (fig. 17). Comme la solidité du mur était menacée, il a fallu procéder à des réparations.



Fig. 17. Parties basses en calcaire (mur sud).

La solution retenue a consisté à enchâsser des blocs en grès de section carrée en utilisant une technique en tiroir (fig. 18), que l'on remarque également à l'œuvre à l'Akhménou.

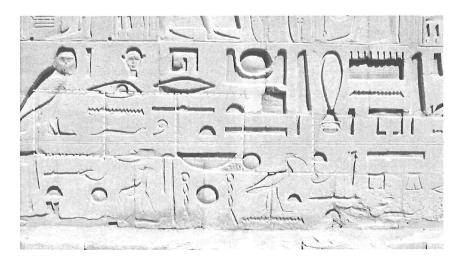


Fig. 18. Réfection des parties en calcaire (mur sud). La limite des blocs de réfection est soulignée par du pointillé.

Là où cela était nécessaire, il a fallu regraver le décor. Des différences dans la technique épigraphique et dans le dessin permettent d'isoler au moins deux campagnes de restauration. La première pourrait être mise en relation avec l'activité de Montouemhat, le célèbre prophète d'Amon, qui, dans les inscriptions où il commémore les travaux qu'il fit exécuter dans le temple, mentionne explicitement des réparations faites à un mur (sbty). Par ailleurs, la technique de préparation des blocs est conforme à ce qu'on observe sur les monuments datables de la dynastie éthiopienne.

La deuxième campagne peut être attribuée avec plus de confiance aux Lagides. C'est l'épigraphie qui date ici l'intervention. Le tracé des signes présente en effet de nombreuses similitudes avec les signes des inscriptions dont la datation ptolémaïque est bien assurée (fig. 19).

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Cf. le graffito ajouté sur le mur sud à hauteur du visage d'Amon (fig. 10, col. d). Il est difficile, sur la seule base de ce graffito, de se prononcer sur l'existence d'un passage processionnel le long du mur sud en provenance du Temple de l'Est.



Fig. 19. Signe de l'œil dans la dédicace du mur sud. La limite des petits blocs de réfection est visible.

Les différences stylistiques sont, par exemple, bien visibles sur les deux clichés ci-dessous (fig. 20). Celui de gauche illustre l'épigraphie originale ramesside ; sur celui de droite, le bas de la colonne a été regravé, sans doute à l'époque ptolémaïque : la différence de traitement est patente dans le cas des deux *yod* de l'épithète *mry*.

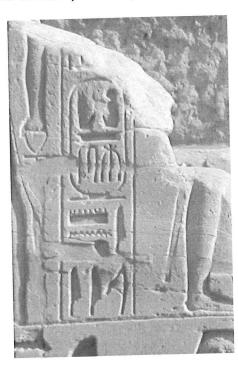




Fig. 20. Gravure originale et restauration tardive.

Les restaurations épigraphiques n'ont pas toujours été exécutées avec grand soin. Sur le cliché ci-dessous (fig. 21), le graveur a oublié de sculpter la ligne de sol et n'a pas prolongé la colonne de texte qui donne le discours de la divinité.



Fig. 21. Restauration (mur sud). L'appareillage inférieur en petits blocs est bien visible.

Un examen minutieux de certains blocs a permis de déceler plusieurs couches de peinture. D'après L. GALLET, qui a remarqué un phénomène similaire au Temple de l'Est, il faudrait attribuer à tout le moins une campagne de restauration à l'activité de Nectanébo.

Comme on le sait, le monument sera durement attaqué par les chaufourniers, sans doute entre le XI<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> s., qui ont démoli les parties hautes de l'enceinte pour récupérer les blocs de calcaire. Plus tard, au XIX<sup>e</sup> s., les blocs en grès ont été recherchés à la fois comme matériau de construction, mais aussi comme source de salpêtre <sup>9</sup>.

\*

Comme on le voit, l'étude du mur d'enceinte de Thoutmosis III est riche d'enseignements multiples. La compréhension de cette partie du temple ne peut se concevoir sans prendre en compte les autres édifices de Karnak, notamment l'Akhménou et le Temple de l'Est. Le premier, parce que sa construction fait partie du même programme architectural que celui de l'enceinte ; le second, parce que la campagne de décoration de l'enceinte sous Ramsès II est sans doute contemporaine de celle du Temple de l'Est.

La récolte et la collation des blocs épars sont chose fastidieuse, surtout quand il s'agit de petits fragments, sans grand intérêt direct apparent. Ce matériel parfois fort humble jette cependant une lumière vive sur l'état de l'enceinte à l'époque de Thoutmosis III. À ce titre, leur étude se révèle irremplaçable.

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Cf. J.-Fr. CARLOTTI, op. cit., p. 30-33.